

### Secrétariat général

Service des ressources humaines Sous-direction du pilotage et de la stratégie Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle Secteur concours et formation préparation concours

Concours interne de

Spécialité (le cas échéant)

du ministère de la culture, organisé au titre de l'année

# DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

Important: le candidat doit remplir cette fiche de renseignements de manière dactylographiée et le transmettre par téléversement dans son espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs », au plus tard à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture du concours, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi).

L'espace Cyclades est accessible à partir du lien suivant : https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login

L'absence de téléversement du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle avant cette date entraîne l'élimination du candidat.

Nom marital / d'usage :	
Nom de naissance / patronymique :	
Prénom(s) :	

#### Ce dossier est à compléter uniquement pour les concours internes suivants :

- Ingénieur des services culturels et du patrimoine (ISCP);
- Technicien des services culturels et des Bâtiments de France (TSCBF);
- Adjoint technique principal de 2ème classe d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM).

Attention : ce dossier en PDF modifiable comporte 19 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit. Après avoir complété et signé ce dossier, le candidat doit l'enregistrer au format PDF et le téléverser dans son espace-candidat Cyclades, onglet « Mes documents ».

#### SOMMAIRE

Première partie : identification du candidat (1 page)

Deuxième partie : formations (3 pages)

Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale (10 pages)

Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle (2 pages)

Cinquième partie : déclaration sur l'honneur (1 page)

## Première partie : identification du candidat (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :
□ Madame □ Monsieur
Nom marital/ d'usage :
Nom de naissance/patronymique :
Prénom(s):
Numéro(s) de téléphone professionnel :
Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable :
Adresse courriel professionnelle :
Adresse courriel personnelle :

Deuxième	partie	: forn	nations	(1	13
Deoxieme	pai tie	. 10111	lations	1	10

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième	partie	: form	ations	(2	13	١
DCOMICITIC			4010110	_		,

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième	partie	: formations	(3	/3	١
----------	--------	--------------	----	----	---

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (1/10)
--

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM: Description de ISCP: Description des principal responsabilité assumé		Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

and the same of th	
Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (2/10)	
roisième partie : parcours professionnei et/ou exercice d'une activité syndicale (2/10)	
riolsienie partie i parecono professionine et oce a one actività synaicale (2710)	

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM : Description ISCP : Description des prin responsabilité assumé	on des principales missions et act acipaux travaux réalisés et le	tivités. e niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (3/10)	,
roisieme partie : parcours professionnei et/ou exercice d'une activite syndicale (3/10)	
riolsieme partie i parteeris professionnei er es exercice a eme actività symatcate (e) rey	

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM: Desc ISCP: Description des responsabilité assumé	cription des principa principaux travau	les missions et a x réalisés et	ctivités. le niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

T1-1\\	and a signal at law assessing diseases think and disease (4/10)
i roisieme partie : parcours	professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (4/10)

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM : Description ISCP : Description des prin responsabilité assumé	on des principales missions et act acipaux travaux réalisés et le	tivités. e niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie: parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (5/10)
roisienie partie: parcours professionnei et/ou exercice d'une activité syndicale (5/10)

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM: Desc ISCP: Description des responsabilité assumé	cription des principa principaux travau	les missions et a x réalisés et	ctivités. le niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

<b>-</b>	6 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
I roisieme partie : parcours	professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (6/10)
rioioino partio partio	F 1 - 2 - 1 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM: Desc ISCP: Description des responsabilité assumé	cription des principa principaux travau	les missions et a x réalisés et	ctivités. le niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (7/10)
--

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM: Description des principales missions et activités.	(C)
ISCP: Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (8/10)
roisieme partie : parcours professionnei et/ou exercice d'une activite syndicale (8/10)

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ICOD TOODS AACM D	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
ISCP, TSCBF, AASM: Description des principales missions et activités.	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées
ISCP: Description des principaux travaux réalisés et le niveau de	sur ce poste
responsabilité assumé	######################################

AND TABLES OF THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF	
Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (9/10)	
roisième partie : parcours professionnei et/ou exercice d'une activite syndicale (9/10)	
riolsteine partie i partoons professionner erfoo exercise a one activité synaicale (of 10)	

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

ISCP, TSCBF, AASM : Description des principales missions et activités.	
<u>ISCP</u> : Description des principaux travaux réalisés et le niveau de responsabilité assumé	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (10/10)
---

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

SCP, TSCBF, AASM: Description SCP: Description des principresponsabilité assumé	des principales missions et acti paux travaux réalisés et le	vités. niveau de	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle (1/2)			
À remplir uniquement pour les concours d'ingénieur des services culturels et du patrimoine et technicien des services			
culturels et des Bâtiments de France.			
Caractérisez, en deux pages dactylographiées maximum, les éléments qui constituent selon vous les acquis et les			
atouts tirés de votre expérience professionnelle. Vous illustrerez votre propos en décrivant votre méthodologie dans			
la conduite d'un projet ou d'une action que vous avez mené ou auquel vous avez contribué ainsi que les difficultés que			
vous avez rencontrées et les enseignements que vous en avez tirés.			

Quatrième partie : les acquis de votre expérience professionnelle (2/2)

Cinquième partie : déclaration sur l'honneur (1/1)
Je soussigné(e)
souhaite me présenter au concours interne de :
soonaite me presenter de concoors interne de .
Spécialité (le cas échéant) :
du ministère de la culture, organisé au titre de l'année
Je déclare sur l'honneur : - L'exactitude de toutes les informations figurant dans la présente fiche ;
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.
J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :
- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer u
préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre suppor d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'u
droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.
Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euro d'amende » (Code pénal art. 441-1). »
- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par u
organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soi un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder un
autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Cod
pénal art. 441-6). »
Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolutio
professionnelle ainsi que le bureau DEC1 de la Maison des examens se réservent le droit d vérifier l'exactitude de mes déclarations.
À , le
Signature du candidat :